

DE BOUCHE À OREILLE

Février 2018 N°208



actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure
Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité

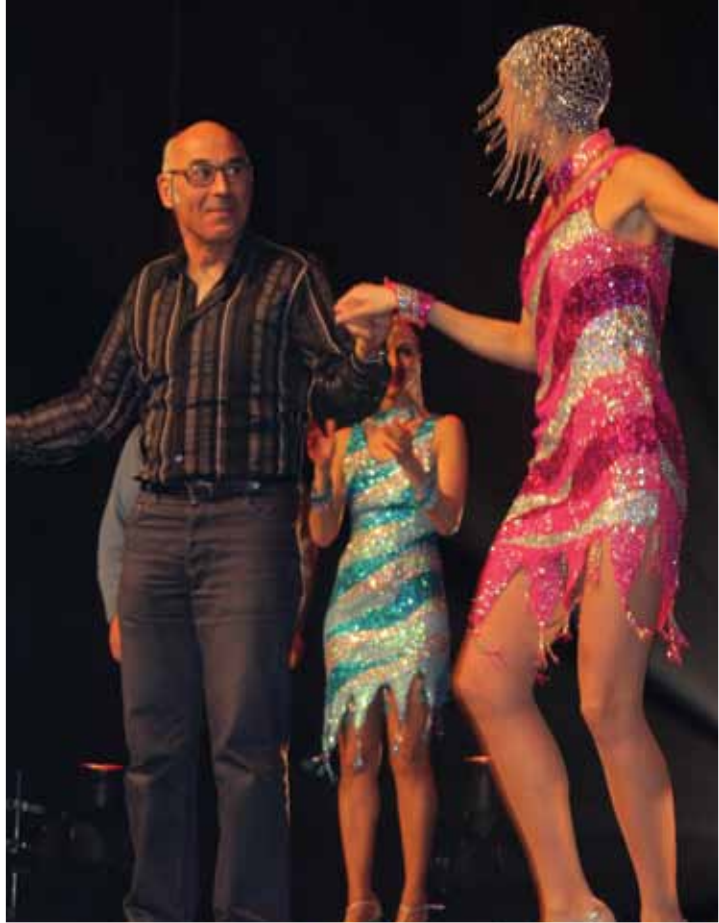


BILAN ET PERSPECTIVES

**RETOUR SUR
LES VOEUX DU MAIRE**
P.4 À 6

VIE COMMUNALE
P.7 À 12

AGENDA
P.13 À 16



UN APRÈS-MIDI DÉDIÉ AUX ÂÎNÉS

Près de 320 personnes ont assisté au traditionnel spectacle offert par le CCAS aux Aînés de la commune.

Au rythme des musiques du «Golden Age», chacun a pu se laisser porter par l'univers des années folles, du jazz des années 20 au swing des années 40.



Gérard Volpatti
Maire de Saint-Marcel

Mairie de Saint-Marcel (27950)
55 route de Chambray
02.32.64.32.50
ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr

Suivez-nous sur Facebook
«Mairie Saint Marcel 27»

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Gérard Volpatti
Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de Saint-Marcel, service communication, Armelle Dewulf
Impression : Imprimerie Gabel. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois (sauf juillet et août) dans tous les foyers de la Ville, par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.
Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Saint-Marcel 2.0

Open Data, démarches en ligne, tableaux numériques dans les écoles, télétravail... les usages du numérique se développent partout.

Comme tout progrès, il nous appartient de l'approprier.

Dans cet esprit, le site internet de la ville permet d'avoir accès à un grand nombre d'informations, mais un simple coup de fil à l'accueil de la mairie peut aussi vous renseigner.

A l'inverse, nous rencontrons beaucoup de marcellois, lors de rendez-vous en mairie, d'assemblées générales d'associations...mais recueillir l'avis de nos concitoyens sur la vie de la Cité de façon statistique et anonyme n'était pas possible.

Pour répondre à cette problématique, une nouvelle application pour ordinateurs, tablettes et smartphones, appelée Vooter, vient de voir le jour. Son usage, simple et gratuit, vous est détaillé dans ce bulletin.

Vooter nous permettra d'avoir un éclairage sur vos attentes. C'est un outil qui nous permettra d'orienter nos décisions. Nos échanges permanents avec les commerçants, les représentants d'associations, les riverains, les syndicats de copropriété, font de Vooter un outil de plus pour déterminer l'intérêt général sur tel ou tel projet. Bien évidemment, le conseil municipal reste l'organe de décision et d'administration des affaires de la ville, mais on ne peut pas décider sans une très forte implication citoyenne.

Vooter nous permettra de vous impliquer facilement et de manière ludique et pratique aux projets de la ville. Pour cette raison, c'est un véritable outil numérique de démocratie participative.

Le Conseil et moi-même souhaitons que vous l'utilisiez largement pour nous faire part de votre avis. Rassurez-vous néanmoins, si vous venez nous voir, vous serez toujours les bienvenus !

Bonne lecture.

Sincèrement, Gérard Volpatti

BILAN & PERSPECTIVES

La Municipalité a fêté la nouvelle année vendredi 12 janvier



Accueil des habitants par le Ministre Sébastien Lecomu, rétrospective 2017, ouverture et clôture de la soirée par les élèves de l'école de musique, une cérémonie solennelle, placée sous le signe des grands changements de 2017 (élection du nouveau Président de la République, des nouveaux Députés, modification des taux des taxes ménages, création de SNA avec le retour de la compétence périscolaire notamment, retour de la semaine à 4 jours dans nos écoles...) ; l'échange de voeux a réuni quelques 300 personnes, vendredi 12 janvier.

L'occasion pour Gérard Volpatti de retracer les grandes étapes de 2017 et de présenter les projets pour l'année 2018.

Réalisations 2017

Administration générale

Restructuration et réorganisation de la direction générale des services de la mairie suite au départ

en retraite de la Directrice Générale ; départ en retraite du Chef de la cuisine centrale ; création du service DAU (Développement Aménagement Urbain), création du service Patrimoine Bâti ; maîtrise des dépenses communales sans avoir eu recours à l'emprunt en 2017.

Urbanisme et Travaux

Approbation du nouveau PLU, document indispensable au développement de Saint-Marcel pour les 10 prochaines années ; renouvellement des canalisations d'assainissement des rues Georges Hermand, Hautville, Gavouet, Jean Moulin, Courcey, Bout au Vicair, Oucques et Chemin de Réanville ; réfection complète de la voirie de la rue de Barrière et mise en place d'aménagements de sécurité ; enfouissement des réseaux aériens des rues Georges Hermand et Grégoire ; entretien des voiries communales et mise en place d'ilôts de sécurité.

Aménagement et Environnement

Etudes pour l'aménagement des berges de Seine,

de la route de Rouen ; poursuite des études d'aménagements de sécurité des voiries ; poursuite du programme de mise en place de la signalétique commerciale et du remplacement du mobilier urbain ; poursuite du fleurissement de la commune, poursuite de la mise en conformité des bâtiments communaux et de la voirie dans le cadre de la Loi d'accessibilité.

Social, Personnes Agées et Logement

Développement des actions du CCAS notamment dans le suivi des personnes âgées à domicile ; réorganisation de la Résidence la Pommeraie et mise en place de la convention CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) entre le CCAS et le Département ; maintien des colis de Noël, du repas annuel, du spectacle, du voyage ; maintien des subventions aux associations sociales telles que Foyer des Jeunes Travailleurs, Prépare-Toit et l'épicerie sociale ; pérennisation du poste d'éducateur entraîneur au sein du club de football ; accompagnement à la rénovation de l'ensemble des façades de la résidence la Tourelle et à son isolation thermique par l'extérieur.

Associations

Maintien du Pass'Jeunes ; maintien du niveau des subventions aux différentes associations sportives et socio-culturelles ; organisation du Téléthon ; montée en N1 du SMV Hand-Ball ; 20 ans de jumelage avec Nüdlingen en Allemagne.

Animations

Foire à tout, forum des associations, foulées André Heute, soirée costumée, salon de la peinture...

Scolaires

Développement de l'alimentation bio à la cuisine centrale et mise en place d'un marché de fournitures alimentaires ; maintien du développement de l'informatique dans les classes (vidéo-projecteurs et écrans) ; maintien des bourses scolaires et des prix ; subventions pour les projets des écoles, mise en place avec les services de l'agglomération de la gestion du gaspillage alimentaire.

Commerces et Entreprises

Accueil de nouvelles enseignes telles que Décathlon essentiel, Biocoop, agrandissement de Librefruit, d'Intermarché, arrivée d'une nouvelle agence d'assurance, restructuration de l'entreprise Joly.



Projets 2018

- Arrivée de la fibre pour la fin 2018.
- Recensement de la population en porte à porte.
- Mise en place de passages surélevés rue Georges Hermand.
- Réflexion sur le sens de circulation des axes structurants de la commune.
- Réalisation de la dernière tranche de la voirie route de Chambray.
- Poursuite du programme de mise en place de la signalétique commerciale et du mobilier urbain.
- Poursuite du fleurissement de la commune tout en modifiant le concept «type de fleurs/ arrosage» dans un souci d'économie d'eau et de participation au développement durable.
- Poursuite de la mise en conformité des bâtiments communaux, notamment sur le complexe Léo Lagrange, et de la voirie dans le cadre de l'accessibilité aux personnes handicapées.
- Relance de la ZAC des Maraîchers pour développer le cœur de ville avec l'ouverture à la construction.
- Poursuite des études sur la reconversion du site BATA avec l'aide de la SPL Axe Seine et de la Région.
- Mise en place de la vidéosurveillance sur les points stratégiques avec 18 caméras.
- Démolition de la maison rue de la Garenne et aménagement urbain.
- Côté fonctionnement : maintien et rationalisation des engagements pris par le conseil municipal, maintien du patrimoine de la commune, maintien de la qualité des services, maintien des aides aux associations.

Claudine Bardin et Bruno Di Lazzaro à l'honneur

A l'issue du discours de Gérard Volpatti, Hervé Podraza, Maire-Adjoint en charge du Sport et des Associations, a mis à l'honneur les associations locales.

« Saint-Marcel est fier de ses associations. Nous bénéficions effectivement d'un tissu associatif important par rapport à notre strate. Nous remarquons que nos associations sont de plus en plus actives et que l'implication pour la commune va croissante. La fréquentation au moment de notre forum des associations mais aussi la variété des activités proposées lors de la dernière édition du Téléthon en ont été la preuve et nous rendent fiers. Sachant que la vie associative est intimement liée à celle de la commune, nous continuerons bien entendu à être à vos côtés » a-t-il fait remarquer.

Pour saluer leur travail et leur abnégation, la médaille du mérite et dévouement a été remise à Mme Claudine Bardin (Arts Plastiques) et à M. Bruno Di Lazzaro (APIS). Portraits...

Claudine BARDIN

Avant d'être retraitée, elle était prof de gym. Bien entendu, elle a d'autres passions dont la danse, le théâtre et le jardin, entre autres. Elle adore faire la cuisine, de très bons gâteaux, et en particulier la Forêt Noire.

Personne agréable et appréciée pour sa gentillesse et sa droiture, Madame Bardin est très dévouée pour son association. Tant et si bien, que beaucoup se demandent comment un aussi grand cœur arrive à tenir dans ce petit bout de femme !

Présente à toutes les manifestations, elle ne ménage ni son temps ni ses efforts. C'est elle qui s'occupe notamment des animations à l'EHPAD de Vernon.



Membre de l'association des Arts Plastiques de Saint-Marcel depuis 1999, elle en est l'actuelle vice-présidente.

Bruno DI LAZZARO

Il aime aider les autres, avec un engagement total. Il est sportif et a longtemps pratiqué le football.

Il fut pompier professionnel durant 35 ans au centre de Vernon puis au centre de Pacy Sur Eure.

Il a participé à plusieurs missions humanitaires au Sénégal dans des conditions parfois difficiles, avec un confort très relatif, sous des climats extrêmes. Ces missions lui faisaient parcourir de longs trajets dans la poussière et les repas étaient parfois sommaires. Néanmoins, il s'est toujours engagé à accomplir ses missions avec toute la rigueur dont il est capable.

Aider les autres est une chose, il en est de même avec sa famille. Il a donné le goût de l'abnégation à sa fille qu'il a emmenée avec lui lors d'une mission en Afrique.

Trésorier de l'association APIS depuis plus de 5 ans, Monsieur Di Lazzaro est une personne volontaire, sincère, serviable, même s'il est un peu râleur !



RECENSEMENT

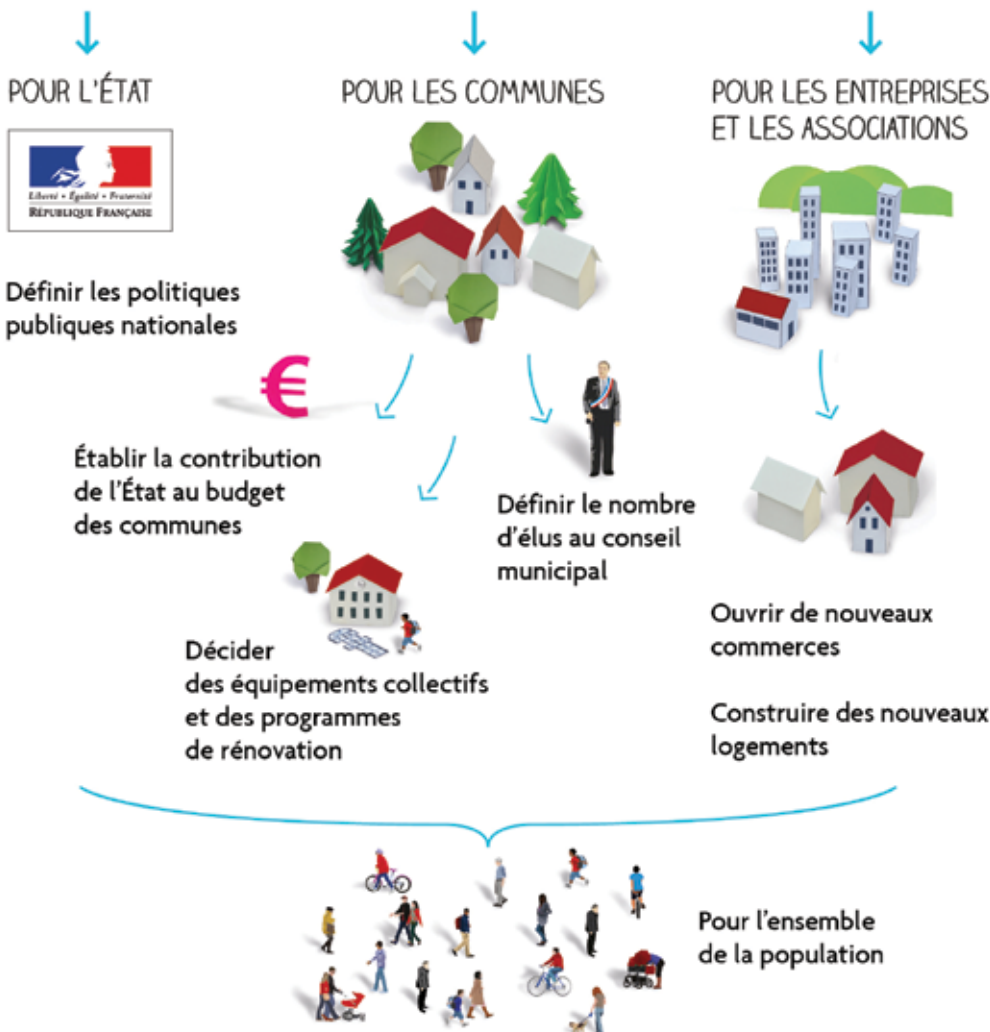
de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement se poursuit à Saint-Marcel jusqu'au 17 février

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT



Citoyenneté active

PARTICIPEZ AUX DÉCISIONS DE VOTRE VILLE



Saint-Marcel se dote d'une application dédiée à la consultation et à l'information des habitants en continu !

Dans le but de fluidifier les relations élus-citoyens et de recueillir plus facilement la perception des administrés, l'équipe municipale a décidé de s'appuyer sur un nouvel outil innovant et interactif : l'application Vooter.

Cette application gratuite et anonyme va vous permettre en quelques secondes, depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur, de donner votre avis sur des questions liées à votre quotidien (mobilité, commerce, culture, éducation...) mais aussi sur les réalisations et projets menés par la municipalité.

L'occasion de vous exprimer, de vous impliquer et de devenir acteur dans la vie de votre cité !

L'application est d'ores et déjà opérationnelle, vous pouvez donc rejoindre le groupe de la ville en suivant les 4 étapes détaillées ci-dessous. La première consultation citoyenne sera envoyée courant du mois de février, les suivantes seront proposées toutes les 3 à 5 semaines environ, le but étant de consulter avec peu de questions mais régulièrement. Cela doit rester simple et rapide pour vous. Un système de carte informative permettra également de communiquer sur des événements, actualités, alertes, etc. en temps réel.

En participant aux consultations, vous nous informez de votre avis et de vos besoins, sans devoir vous déplacer en mairie ou d'assister à des réunions publiques. Les résultats ainsi obtenus nous permettront d'ajuster au mieux les politiques de la ville.

Les personnes ayant téléchargé l'application auront accès aux résultats en temps réel, qui seront également communiqués sur le site internet de la Ville et dans ces colonnes dès la consultation close.

Nous vous invitons donc à rejoindre le groupe de consultation de Saint-Marcel en téléchargeant l'application Vooter.

1 Téléchargez

Téléchargez l'application Vooter depuis votre téléphone ou tablette




Pas d'équipement compatible ?
Participez en ligne : <https://vote.vooter.co>

2 Lancez l'app

Démarrez l'application et créez votre compte



3 Rejoignez

Géolocalisation

ou

Code groupe

4 Votez !

Rejoignez votre groupe avec le code :

Marcel27



CONSEIL MUNICIPAL : LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS VOTEES

La délibération concernant les attributions de subventions est un moment attendu par les associations. En effet, pour bon nombre d'entre elles, elle participe, parfois de manière importante, à leur continuité mais aussi à leur développement. Celle-ci a eu lieu lors du conseil municipal du 19 Décembre dernier.

Chaque association remet, tous les ans, un dossier comprenant un point sur le nombre d'adhésions avec la répartition géographique de sa population, une rétrospective des actions qu'elle a pu réaliser sur l'année passée, ce qu'elle envisage sur l'année à venir, son bilan financier mais aussi son budget prévisionnel en essayant de justifier du besoin de subvention.

Chaque dossier est étudié au cas par cas en commission où il est débattu de l'attribution. L'ensemble des critères est scruté (les résultats sportifs, les engagements à promouvoir le vivre ensemble, le développement de la citoyenneté, les valeurs de la laïcité ; la participation aux manifestations locales et bien entendu le besoin financier réel).

Certaines de ces associations proposent des projets qui nécessitent un coup de pouce financier de la part de la commune. Chacun fait l'objet d'une attention particulière et la commission débat de l'intérêt pour l'association et du rayonnement que ce projet peut avoir sur la commune.

Ce sont les propositions de cette commission qui sont présentées en conseil municipal.

En cours d'année dernière, la commune a repris la compétence liée au sport de haut niveau. Aussi, une nouvelle ligne est apparue sur les subventions attribuées. Cette compétence fait l'objet d'une reversion de la part de la communauté d'agglomération (SNA).

Outre les subventions financières, la commune met à la disposition des associations, de nombreux locaux.

Une estimation globale sera réalisée sur le cumul de ces deux formes de subventions qui pèsent de façon non négligeable sur le budget communal puisque, tout comme la compétence sport de haut niveau, la municipalité a repris la gestion de l'ensemble des complexes sportifs.

Cette année le montant des subventions attribuées est de 215 750 Euros.

PLUS DE 10 000 € EUROS COLLECTÉS POUR LE TÉLÉTHON



Lundi 15 janvier, bénévoles et élus s'étaient donnés rendez-vous à l'espace Saint-Exupéry pour dresser le bilan de l'édition 2017. Bravo à tous. A l'année prochaine !

A cette occasion, une rétrospective des animations proposées a été réalisée. Retrouvez ce film sur le site internet de la ville, la page Facebook ou encore youtube.

A PROPOS DE L'ARRÊT DU MARCHÉ FERMIER ET BIO

Le marché fermier existait depuis le 8 septembre. Le vendredi a été choisi car il y a des marchés à Vernon le mercredi, le jeudi, le samedi et le dimanche.

Nous pensions toucher les dizaines de parents qui viennent chercher leurs enfants à l'école ; hélas ça n'a pas été le cas. Aujourd'hui que le marché s'arrête, vous êtes nombreux à vous manifester. Prochainement, via l'application Vooter, votre avis sera sollicité. Merci de bien vouloir répondre à notre enquête.

Notre idée était de faire travailler des producteurs locaux et de rester un petit marché. Faute de clients, les marchands ont abandonné les uns derrière les autres. Nous tenons d'ailleurs ici à les remercier.

C'est la seconde fois que la municipalité tente cette expérience, qui malheureusement ne semble pas intéresser la population. Nous sommes navrés pour les clients fidèles que nous remercions pour leur soutien.



LE CARNET

Naissance :

Mohamed CAMARA

Décès :

Daniel FLANDIN, Dominique ROUX épouse MIRABAUD, Roland ZOZZI, Michel DAMOIZEAU

EN BREF

ALPA Oxy'Jeunes

Nous espérons voir de nombreux jeunes du territoire de Seine Normandie Agglomération (SNA) participer à la vie de la structure.

N'hésitez pas à consulter le planning des vacances de février sur www.saint-marcel27.fr.

Pendant les vacances, Oxy'Jeunes est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 19h.

Oxy'Jeunes

06.77.13.66.61

oxy-jeunes@sna27.fr

CLSH Le Moulin

Si vous avez besoin d'un accueil de loisirs pour vos enfants, pensez à les inscrire au Moulin pour les vacances d'Hiver.

Inscriptions sur rendez-vous au 02.32.71.14.30 ou par mail secretariat.lemoulin@sna27.fr

Une rétrospective de l'année 2017 disponible sur internet

Diffusée lors de la cérémonie des voeux du Maire, une rétrospective de l'année 2017 à Saint-Marcel est disponible en ligne sur le site internet et le Facebook de la Ville.

Des nouvelles de Soum au Sénégal

Soum, ville parrainée par Saint-Marcel, vient d'intégrer l'aire Marine Protégée du Gandoul dans le Delta du Saloum.

Par ailleurs, pour l'année scolaire 2018, la ville envisage la réfection des tables-bancs de l'école afin d'améliorer les conditions des 557 élèves, repartis dans ses 12 classes de primaire.

TOUS SOLIDAIRES EN HIVER

En cas d'alerte météo, des bacs à sel sont mis à votre disposition sur l'ensemble du territoire communal. Vous pouvez, sans attendre le passage de la saieuse, disperser du sel sur les trottoirs et la chaussée (ce sel n'est pas destiné à l'usage privé).

PACS ; L'ENREGISTREMENT EST DÉSORMAIS POSSIBLE EN MAIRIE

Dans le cadre de la loi de modernisation de la justice, l'Etat a décidé de transférer la procédure des pactes civils de solidarité (PACS) des tribunaux aux Communes.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les personnes souhaitant enregistrer un PACS peuvent donc s'adresser en Mairie, à condition que la résidence commune déclarée par les partenaires soit fixée à Saint-Marcel.

La gestion de toutes les conventions PACS conclues auprès du Tribunal revient désormais à la Commune, y compris les modifications et/ou dissolutions.

La procédure reste toujours possible devant un notaire pour les personnes qui le désirent.

Plus d'infos, Service état civil
02.32.64.32.50

CONTACTEZ LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h30 à 12h (fermée le samedi en juillet et août).

Tél. 02.32.64.32.50

Fax : 02.32.51.40.81

Web : www.saint-marcel27.fr

E-mail : ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104

Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTREE SCOLAIRE 2018 – 2019

MATERNELLE : TOUS LES ENFANTS NÉS EN 2015

ELEMENTAIRE : LES ENFANTS QUI ENTRERONT AU COURS PRÉPARATOIRE (CP) EN SEPTEMBRE 2018

Les inscriptions scolaires se dérouleront en deux temps :

1/ A LA MAIRIE DE SAINT-MARCEL -55, route de Chambray :

A. Prendre un dossier d'inscription à partir du 26 février auprès des hôtes d'accueil de la Mairie (du lundi au vendredi horaires : 8h30-12h / 13h30-17h30)

B. Vous présenter en Mairie aux mois de mars ou avril avec ce dossier dûment rempli et les pièces ORIGINALES demandées, les lundis ou mercredis de 8H30 à 11H45 & de 13H30 à 17H15, pour inscription auprès du service scolaire : Livret de famille, Carnet de santé ou certificat de vaccinations à jour, Ordonnance du Tribunal pour les parents séparés, Justificatif de domicile récent (bail, facture EDF, facture EAU, impôt)

Après contrôle du dossier administratif, une autorisation d'inscrire votre enfant vous sera délivrée, ainsi qu'une proposition de rendez-vous pour rencontrer la Directrice de l'école.



2/ AUX ECOLES RUE JULES FERRY

Conformément au rendez-vous fixé par le service des affaires scolaires, vous devrez vous présenter au bureau de la Directrice (avec votre enfant pour la maternelle), pour valider son inscription.

Se munir des documents cités ci-dessus,

Apporter l'autorisation d'inscrire délivrée par le service scolaire de la Mairie.

ATTENTION : Tout dossier incomplet sera refusé et ne pourra faire l'objet d'une inscription scolaire.

> Pour les familles domiciliées hors de Saint-Marcel souhaitant une éventuelle dérogation : il est indispensable d'écrire EN PREMIER LIEU au Maire de votre commune de résidence pour demander une participation aux frais de fonctionnement de l'école de Saint-Marcel.

Dès réception de la réponse, il vous sera possible de nous contacter pour voir si un dossier d'inscription pourra être enregistré et transmis pour décision aux élus.

INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE ET AU PERISCOLAIRE DE LA COMMUNE (garderies du matin et du soir)

- Pour les nouveaux élèves qui entreront en petite section de maternelle et ceux qui seront en CP l'année prochaine, les informations seront prises en même temps que l'inscription scolaire en Mairie (voir procédure ci-dessus)

- Pour tous les autres enfants, déjà scolarisés dans les écoles communales aujourd'hui, un dossier complet sera transmis aux familles courant mai 2018 via les élèves des écoles, pour être retourné en MAIRIE le 15 JUIN MAXIMUM.

Pour tous renseignements complémentaires :

- inscriptions scolaires, périscolaire, restaurant scolaire, contactez la mairie (services scolaire & périscolaire) au 02.32.64.32.50



ZOOM SUR...

la vie des clubs et assos

+ d'infos

SERVICE SPORTS ET ASSOCIATIONS

Espace Saint-Exupéry

Rue Jules Ferry

02.32.54.90.88

association@ville-saint-marcel27.fr

**SAINT MARCEL JUDO
TÉLÉTHON 2017**

Du plus petit au plus grand ...
Du plus fair-play au plus tricheur ...
Du plus timide au plus exubérant ...



Vous êtes venus nombreux pour cette toute première édition du TÉLÉTHON dans notre DOJO.

Le pari à été tenu et remporté

Le tatami s'est ENFLAMMÉ !!!

UN GRAND MERCI À VOUS TOUS



2018 à commencé ... Notre club continue les inscriptions !!! confirmés ou débutants, vous êtes les bienvenus.

Depuis décembre cours de Ne Wasa supplémentaire le mercredi de 19h30 à 21h. Retrouvez toutes les informations sur nos sites ou par téléphone ...

saintmarceljudo@gmail.com
Tel : 06 52 36 48 89



<http://saintmarceljudo27.sportsregions.fr/>

**UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE
SOUVENIR FRANÇAIS**

Georges REBIBOU prend la succession de Roger RUER à la présidence du Comité du Souvenir Français.

Contact : Georges Rebibou, 06.61.55.03.69
rebibou.georges@orange.fr

**STAGES "Jeune public"**

Ouverts à tous Salle du VIROLET à ST-MARCEL

7/11 ans : 26 février au 2 mars 2018 de 9h30 à 12h : 65 €*

**Jeux corporels
et jeux d'acteur**

En s'inspirant du conte original de Collodi, les enfants devront mettre en pratique les exercices tout en revisitant l'histoire de Pinocchio, le pantin de bois. Le célèbre menteur au long nez et les personnages truculents qui l'accompagnent fourniront le matériel et l'imaginaire nécessaire à une petite représentation finale.

12/18 ans : 26 février au 2 mars 2018 de 14h à 17h : 65 €*

**Heureux qui comme Ulysse
a fait un beau voyage.**

Le thème sera l'épopée et les élèves adolescents travailleront sur l'une des plus ancienne trame romancée de l'histoire, l'odyssée d'Ulysse. Faire revivre le rêve, et les incroyables aventures du navigateur grec avec une contrainte, le minimum d'accessoires pour emmener le public dans la légende.

* Tarif non-adhérents. Pour les adhésions à l'année, nous consulter.



LE THEATRE DU DRAKKAR

Salle du Virolet - 27950 Saint-Marcel



06 07 67 17 72 - Rejoignez-nous sur [facebook](#)

L'équipe de De Bouche à Oreille vous prie de lui faire parvenir vos informations pour le 5 du mois précédant votre événement. Nous vous remercions de votre compréhension.

VIE MUNICIPALE

Conseil municipal

Vendredi 9 février à 20h30
Séance publique, en mairie.

DANSE

Vis ta danse

Le samedi 3 février, l'association Vis ta Danse propose une soirée spéciale à la salle du Virolet :

- > stage de West Coast avec Gilles Gillet (5 €uros) de 20h30 à 21h30
- > soirée dansante (adhérents 10 €uros sinon 13 €uros) de 21h30 à 1h

SPORTS

Tennis de table

Matches D3 et D1E vendredi 02/02, match de Coupe E mardi 13/02, matches D2 et D1E vendredi 16/02, 20h, salle de jeux des écoles

Basket

Championnats dimanches 04/02 et 11/02 de 8h à 13h, championnats jeunes samedis 10/02 et 17/02 de 13h à 18h, COSEC

Boules Lyonnaises

Championnat samedi 24/02 à partir de 13h, complexe Léo Lagrange

SMV Hand Ball

Matches les dimanche 04/02 à 16h vs Chartres, samedi 10/02 à 20h30 vs Billère, vendredi 23/02 à 20h30 vs Caen

SOIRÉE COSTUMÉE

A vos déguisements !

La traditionnelle soirée costumée de la Commune se déroulera samedi 24 mars à partir de 20h, salle du Virolet.

Clowns, danseuses étoiles, cow-boys... n'hésitez pas, inscrivez-vous avant le 15 mars.

Le déguisement n'est pas obligatoire, mais vivement conseillé !

Repas Couscous, soirée dansante.

Renseignements : Service communication, 02.32.64.32.50
ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr



SOIRÉE COSTUMÉE DU 24 MARS

A retourner avant le 15 mars à :
Mairie de Saint-Marcel / Service Communication

Coordonnées :

Mme, M. : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nombre de participants :

_____ adultes x 15 €uros

_____ ados de 10 à 18 ans x 10 €uros

_____ enfants de moins de 10 ans (gratuit)

TOTAL : _____ €uros

(chèques à libeller à l'ordre du Trésor Public)

Vos instructions pour le placement à table :

SENIORS

Journée récréative

Mercredi 7 février

BIOGLOBE, en partenariat avec l'association ARPA vous offre une journée récréative à la salle du Virolet. Entrée gratuite, offre réservée aux seniors de la Commune, adhérents ou non de l'association.

BIOGLOBE anime « Prévention Santé Séniors » réservée à l'ensemble des associations de loisirs séniors de notre département.

9h : Petit déjeuner complet (thé, café, chocolat chaud, jus de fruits et viennoiserie)

10h : La Magnétothérapie et ses bienfaits Conférence sur la Magnétothérapie assurée par un conseiller et présentation des produits. Présentation gratuite et sans obligation d'achat

12h : Grand apéritif catalan suivi d'un repas

14h : SUPER LOTO 12 PARTIES (12 paniers gourmands à remporter)

Inscription obligatoire auprès de Mme CAVELAN, 06.83.67.89.58.

Concours de belote

Mardi 6 février

Le club des retraités organise son concours mensuel, espace Saint-Exupéry. Ouverture des portes à 13h30.



Après-midis dansants

Mercredi 7 février

Si vous aimez danser, profitez vite de l'après-midi dansant organisé par l'association ARPA, salle du Virolet, de 14h à 18h.

Inscriptions souhaitées auprès de Mme CAVELAN, 06.83.67.89.58.

Règlement (10 €) à l'entrée le jour même.

Mardi 13 février

Le club des retraités organise un après-midi dansant à la salle du Virolet à partir de 13h30.

Animation à la Résidence la Pommeraie

Lundi 19 février

Après-midi jeux réservé aux adhérents du club des retraités et aux résidents.

Repas à thème Pommeraie

Mercredi 14 février

Choucroute/Douceur Mandarine

Prix du repas : 14.50 euros, chèque à l'ordre du Trésor Public.

Pensez dès à présent à réserver votre place pour notre tartiflette, mercredi 14 mars.

CENTRE CULTUREL

1 rue Jules Ferry

02.32.64.34.64

www.centreculturelguygambu.fr

Nabucco

Dimanche 11 février à 15h30

Nabucco, roi de Babylone, tyrannise le peuple juif. Le prêtre Zaccaria a pris en otage Fenena et espère rétablir la paix entre Hébreux et Babyloniens. Il confie la garde de Fenena à Ismaël sans se douter que les deux sont amoureux.

Entrée : 38 €uros



Du rififi à la morgue

Dimanche 4 février à 16h

Une morgue quasi déserte à l'heure du déjeuner. Un médecin-légiste rondouillard, médium-voyant amateur, avec un (très) fort penchant pour la boisson.

Arrive sa sœur, jeune officier de police, fraîchement promue « Inspecteur stagiaire » et romancière à ses heures. Un cadavre embarrassant, un gros chat mort (la nuit, tous les chats sont gras). Un téléphone portable qui ne cesse de sonner, des surprises, un revolver, des coups de feu, des coups de théâtre, des jeux de mots, des calembours, une avalanche de fous rires...

Entrée : 33 €uros

Yves Duteil

Dimanche 18 février à 18h

Face à la réalité d'aujourd'hui, quelle peut être la place d'un artiste ?

Cet album se veut une réponse de créateur, de poète et de musicien. « Armés d'amour » reflète dans son titre cet antagonisme qui s'exprime à travers des chansons tour à tour graves ou légères, sur des sujets parfois brûlants, mais aussi sur des thèmes empreints de douceur.

Entrée : 38 €uros



Cap Monde : Epopée en eaux vives

Mardi 20 février à 20h30

Les réserves en eau sont-elles inépuisables? Comment la gérer au mieux pour satisfaire une population toujours plus nombreuse sur la planète bleue?

Entrée : 11,50 €uros

Les Swingirls

Judi 22 février à 20h30

Sorties tout droit de la France de la Libération, les Swingirls décapent le jazz d'après-guerre ! Leur show endiablé alterne des compositions originales en français et des tubes détournés. Il surprend par son explosivité, sa finesse, ses délires, sa sincérité, son humour et son orfèvrerie musicale.

Entrée : 28,50 €uros

MÉDIATHÈQUE

Espace Saint-Exupéry

02.32.54.87.10



Matinettes

Samedi 2 février à 11h

Une découverte des livres et des histoires à partir de 6 mois, sans réservation.

Krok'histoires

Mercredi 7 février à 15h

Des histoires pour les enfants à partir de 4 ans, sur réservation.

Club de lecture

Samedi 17 février à 10h

Club «des livres et vous», sur réservation.

Atelier artistique

Samedi 17 février à 15h

Pour les enfants à partir de 7 ans, sur réservation.

La Médiathèque de Saint-Marcel accueille également des tableaux des adhérents de l'association Arts Plastiques du 3 janvier au 31 mars autour du thème «Nouveaux horizons».



À VENIR

Salon des créateurs

Venez nombreux au quatrième Salon des Créateurs organisé par les Arts Plastiques les 10 et 11 mars à la salle du Virolet. Vous y rencontrerez des créateurs, assisterez à des démonstrations et pourrez participer à des ateliers de découverte. Entrée gratuite, Buvette et petite restauration sur place.



PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE CITÉ



▶ Téléchargez Vooter

Télécharger dans
l'App Store

Disponible sur
Google Play

ou connectez-vous en ligne sur :
<https://vote.vooter.co>

▶ Rejoignez votre ville



MARCEL 27

ou entrez le code



Marcel27